



Québec 

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La MRC de Charlevoix investit 189 170 \$ dans cinq projets avec le Fonds de la région de la Capitale-Nationale

Baie-Saint-Paul, le 14 octobre 2025 – Le Conseil de la MRC de Charlevoix accorde 189 170 \$ en contributions financières non remboursables à cinq projets provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

Boulangerie Bouchard

La MRC de Charlevoix est heureuse de soutenir le nouveau propriétaire de la Boulangerie Bouchard, Francis Boudreault. Ce dernier assurera la pérennité de cette entreprise établie depuis 80 ans à L'Isle-aux-Coudres. Ce service de proximité est essentiel dans la région et le promoteur souhaite contribuer à l'élargissement de son offre de service alimentaire. La MRC octroie une contribution financière non remboursable de 40 000 \$ au promoteur avec son Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

Brillance & Melrose

La MRC de Charlevoix est fière d'octroyer une subvention de 10 000 \$ à l'entreprise Brillance & Melrose, par l'entremise de son Fonds de la région de la Capitale-Nationale, afin de soutenir l'implantation d'un centre de distribution à Baie-Saint-Paul. Spécialisée dans la création et la vente de vêtements et d'accessoires pour patineurs artistiques, l'entreprise fondée par Marie-Pier Chouinard rayonne déjà dans 15 pays. En plus du centre de distribution, la promotrice souhaite aménager un espace chaleureux et inspirant, qui servira également à la présentation de collections éphémères.

Élevage K. A. Inc.

Élevage K. et A. Inc., une entreprise porcine établie à Saint-Urbain, se porte acquéreur des installations de fabrication de moulée de la Meunerie Charlevoix. Cet investissement stratégique permettra à l'entreprise de devenir autonome dans l'approvisionnement en moulée nécessaire à la production annuelle de ses cinq fermes, qui totalisent 24 000 porcs finis et 35 000 porcelets vendus au sevrage. La MRC de Charlevoix est heureuse de soutenir ce projet en accordant une aide financière de 100 000 \$ dans le cadre du Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

Café Charlevoix

La MRC de Charlevoix soutient le développement du nouvel atelier de micro-torréfaction de Café Charlevoix, à la suite de son déménagement prévu en octobre 2025. Cette aide permettra l'acquisition d'un équipement de torréfaction plus performant, capable de tripler la capacité de production, tout en modernisant les méthodes de travail. La MRC accorde une aide financière de 24 170 \$ par l'entremise du Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

Région de la biosphère de Charlevoix

La Région de la biosphère doit procéder au renouvellement de son statut auprès de l'UNESCO. Pour ce faire, elle doit réaliser un rapport en vue de l'examen périodique qui aura lieu en janvier 2027. Cette démarche implique entre autres la mobilisation et l'engagement d'une quarantaine de partenaires, la rédaction d'un plan directeur pour l'autochtonisation ainsi que d'une stratégie de communication. La MRC octroie une aide financière de 15 000 \$ à l'organisation avec le Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

« Que ce soit dans le but de se développer, de se moderniser ou de contribuer au rayonnement de nos richesses régionales, ces entreprises et organismes portent des projets contributifs pour la vitalité de la région de la Capitale-Nationale. Je me réjouis de voir ces initiatives dont les retombées bénéficieront directement à la belle communauté charlevoisienne. Bravo et bon succès dans ces projets stimulants! », a affirmé Jean-François Simard, ministre des Ressources naturelles et des Forêts et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

« À travers ces cinq projets, c'est tout le talent, la créativité et l'ancrage local de notre belle région qui s'expriment. Que ce soit par la transmission d'un savoir-faire artisanal avec la Boulangerie Bouchard, l'innovation et l'exportation du savoir-faire d'ici avec Brillance & Melrose, l'autonomie alimentaire avec Élevage K. et A., le développement durable de Café Charlevoix ou encore la reconnaissance internationale de notre territoire via la Région de la biosphère, chacun de ces projets contribue à faire rayonner Charlevoix à sa manière. Je suis fière de voir notre milieu soutenu par des gens passionnés qui bâtissent l'avenir, un projet à la fois. Félicitations à toutes les équipes impliquées! », a mentionné Kariane Bourassa, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire au ministre des Finances.

« Ces projets démontrent la vitalité entrepreneuriale de notre région. En les soutenant, nous jouons pleinement notre rôle de facilitateur du développement local. Ces projets et initiatives assurent la pérennité de nos services de proximité, favorisent l'innovation et renforcent notre autonomie économique », a souligné le préfet de la MRC de Charlevoix, Patrick Lavoie.

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour les 2025-2026 la Municipalité régionale de comté de Charlevoix dispose d'une enveloppe de 498 632 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire. [La politique d'investissement et le formulaire de demande d'aide financière](#) sont disponibles sur le site Internet de la MRC ou auprès des conseillers du Service de développement local et entrepreneurial, qui offrent leur expertise pour soutenir techniquement les promoteurs dans leur démarche.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca